Image not found or type unknown

Litige avec mon propriétaire

Par **laguillomance**, le **07/05/2008** à **16:58**

Bonjour

J'ai un litige avec mon propriétaire
Je loue une maison de ville en colocation avec une personne et une partie du logement reste à disposition du propriétaire.
Un contrat de location a été établie au 01/01/07 jusqu'au 01/01/08
Au 01/01/08 le propriétaire ne nous a pas refait de contrat mais nous sommes toujours ses locataires et nous payons toujours le loyer
Le loyer convenu était de 450 euros par colocataire
Aujourd'hui le propriétaire nous envoi un courrier où il nous explique qu'il réajuste le loyer à 530 euros à partir du moi de mai.
De plus depuis décembre nous n'avons reçu aucun document des impôts concernant la taxe d'habitation pour l 'année 2007
Aujourd'hui il nous envoie une photocopie de la taxe d'habitation à son nom et nous demande de lui régler 1 tiers du montant .

Ma question est donc simple
As t il le droit de faire cela sachant que nous recevons le courrier d'augmentation du loyer le 07/05/2008 et qu'il nous demande ce règlement pour le même moi ?
Est ce qu'il n'est pas tenu d'attendre les dates anniversaire des contrat pour augmenter les loyers?
En attente de réponses
Cordialement

Par **Lili**, le **08/05/2008** à **22:58**

Bonjour,
Avez vous bien signé un bail en bon et du forme ? il est vraiment étrange que la Taxe d'habitation soit adressée au propriétaire ??!!
La date de révision du loyer est celle indiquée dans le bail ou, à défaut, la date anniversaire du bail.
Bon courage !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés